**VILLE D'EPINAY SOUS SENART**
**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 avril 2023**

**PROCES VERBAL**

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH, Maire.

**PRESENTS**
Damien ALLOUCH, Constant LEKIBY, Sabine PELLON, Valérie NEDAUD, Samir SLIMANI, Khellaf BENIDJER, Stéphanie LEBEGUE, Sami HEDJEM, Ghislaine THUAUD, Emmanuel GAUVRY, Hanane GHAZAL (arrivée à 20h40), Keltouma SEMGANI (arrivée à 20h40), Yacine ANASSE, Raphaël MARTEYN, Mona BEN BELGACEM BONNAIRE, Dora MEVAA BEKOLO, Jérôme GUERRIERO, Mamadou BATHILY (arrivé à 20h52), Georges PUJALS, Aurore BAYERE, Michel LE TEXIER, Danielle MARIE-LOUISE.

**POUVOIRS**

Mahel GUECHI a donné pouvoir à Khellaf BENIDJER

Daoud BRUNEL a donné pouvoir à Samir SLIMANI

Liliane MATTEI a donné pouvoir à Sabine PELLON

Gülsüm KOCA a donné pouvoir à Sami HEDJEM

Fula MESIKA a donné pouvoir à Yacine ANASSE

Ludivine MALEK a donné pouvoir à Hanane GHAZAL

Dominique CIARD a donné pouvoir à Constant LEKIBY

Daniel CHABANE a donné pouvoir à Michel LE TEXIER

**ABSENTS** : Delicia SOUKA, Marc-André NYAMA et Vincent GAUDIN CAGNAC.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Emmanuel GAUVRY

**Monsieur le Maire** : On fera le PV du ROB la prochaine fois. Je vous propose de rentrer dès à présent dans l'ordre du jour. Les communications du Maire on les fera à la fin et je laisse la parole à Monsieur LEKIBY pour la présentation du Budget primitif 2023.

**I) Finances.**

**1 Budget primitif 2023**

**Monsieur LEKIBY** : Bonsoir cher collègues, bonsoir mesdames messieurs donc présentation du budget primitif pour l'année 2023, l'exercice est évidemment habituel désormais. Pour la présentation de ce budget primitif comme toujours deux parties le fonctionnement et les investissements. Sur ce tableau que vous n'arrivez pas à lire de loin bien entendu il y a le fonctionnement en bleu les investissements en vert et pour vous permettre d'en avoir une lecture plus complète, on va faire la présentation en deux parties bien sûr. D'abord le fonctionnement ensuite l'investissement. Avant de faire cette présentation complète rappelons quand même l'état du travail que nous avons eu à mener depuis quelques années donc on a mis un petit récapitulatif des budgets primitifs précédents pour avoir en mémoire comment tout cela a évolué. Le total ici en fonctionnement en 2017 22 161 888 en fonctionnement, 2023 nous envisageons 22 560 704 euros en fonctionnement et vous avez donc les différentes variations histoire de se remettre les éléments en tête. De manière générale en 2017 nous avions un budget de 38 500 000 euros, 2018 48 800 000 euros, 2019 50 640 000 euros et en 2020 46 millions, 2021 31 millions (moins 32 %) et en 2022 29 millions. Donc en particulier l'année 2021 c'est une année sur laquelle, au budget primitif en tout cas, nous avions marqué une volonté de travailler de manière très resserrée sur les dépenses de la commune. Comme vous le

savez les chiffres de l'année 2021 sont consolidés au Compte administratif que l'on vote courant 2022. Donc courant 2022 nous avons su qu'il y avait un déficit ce qui nous a valu l'audit de la CRC et qui d'ailleurs est encore dans les murs. C'est bien de partir de ces éléments-là. Un effort a été fait pour réduire le budget et notamment contracter les dépenses en 2021. Fin 2021 nous avons dégagé, vous vous en souvenez probablement, un excédent budgétaire mais cet excédent a servi à couvrir partiellement le déficit de 5 millions d'euros que nous avions antérieurement. Ce qui fait qu'au Compte administratif 2021 voté en 2022, nous avions un déficit de 3 millions c'est de là que nous partons. Donc nous prévoyons pour cette année 2023 un budget qui s'équilibre sur la partie fonctionnement à hauteur de 22 560 704 euros et pour la partie investissements à hauteur de 7 970 719 euros. Nous commencerons par la section de fonctionnement sur la partie dépenses. Pour les dépenses de fonctionnement nous avons mis ici la variation de budget primitif à budget primitif. Je rappelle simplement que sur le budget de l'année que nous votons en début d'année pour nous là au mois d'avril en cours d'année en général en fin d'année, il y a le budget supplémentaire. Donc pour nous au budget supplémentaire il y a eu des ajustements. Les chiffres qui sont ici ce ne sont que les chiffres du budget primitif. Le budget primitif 2022 20 894 340 euros et le budget primitif 2023, 22 560 704 euros de dépenses pour la section de fonctionnement. Ce que l'on peut dire c'est qu'il y a une légère hausse ici sur les charges à caractère général. Chers collègues vous avez reçus donc la note explicative avec le détail des explications, si vous avez des questions évidemment le moment viendra, juste préciser pour le public qu'il y a une hausse des charges à caractère général à hauteur de 7%, l'année dernière les charges à caractère général ont connu une compression sérieuse mais, au regard de la situation inflationniste que nous connaissons, nous avons anticipé des dépenses évidemment en hausse sur ce poste, le 011. Ensuite les charges de personnel donc le chapitre 012. Il est prévu à la hausse à hauteur de 5% ce qui est important mais 5 % c'est aussi pour intégrer la hausse du point d'indice. L'année dernière la hausse du point d'indice on l'a eue pour une moitié de l'année, on a dû ajuster ce poste-là au budget supplémentaire si vous vous en souvenez puisqu'on a augmenté ce poste au budget supplémentaire. Donc par rapport à ce que nous avons fait au budget supplémentaire il y a une légère baisse ici mais de BP à BP, la hausse est de 5 %. Atténuation de produits et virement à la section d'investissements. Nous avions prévu de virer 611 000 euros à la section d'investissements en 2022 cette année c'est 1 070 355 euros qui sont prévus. Donc c'est un élément important qui témoigne d'une gestion plutôt bien tenue en 2022. Pour l'instant, nous n'avons pas le Compte administratif 2022 donc on n'a pas les chiffres officiels de la manière dont l'année 2022 a été exécutée, on n'a pas encore ces chiffres-là de façon officielle mais évidemment nous y travaillons déjà donc nous savons qu'on pourra consacrer 1 million ici à la section d'investissements.

Autres charges de gestion courante, quasi stabilité et enfin les charges financières puisque nous avons moins emprunté l'année dernière aussi qui baissent de 17 000 euros. Des charges exceptionnelles et nous avons prévu en plus des provisions. Nous sommes dans une période d'incertitude donc il peut y avoir des provisions à prévoir aussi. Là, en particulier il y a des prévisions sur le plan, éventuellement, du contentieux prud'homal ou que sais-je que nous pourrions avoir, c'est prévu sur cette enveloppe-là. L'année dernière on n'avait rien prévu mais dans cette période d'incertitude nous avons décidé de mettre un peu d'argent en dépenses sur ce poste.

Sur les recettes de fonctionnement : atténuation de charges 27 000 euros. Les opérations d'ordre ce sont des opérations non budgétaires en réalité donc 34 000 euros ça n'a pas d'impact budgétaire. Les produits de services et les domaines, on prévoit une hausse de 218 000 euros presque 219 000 euros ça concerne aussi bien les recettes que nous recevons des services et puis les loyers.

« Impôts et taxes » huit millions. Il y a une hausse ici qui est importante mais il faut penser qu'il n'y a pas de hausse des taux des impôts, ce qui augmente ce sont les bases d'imposition. Les bases d'imposition augmentent en fonction du niveau de l'inflation et la loi de finances initiale prévoit une hausse pour le bloc communal normalement de 7 % au moins donc on retrouve cette hausse ici. « Dotations et participations » c'est tout ce que nous recevons de l'Etat de façon générale et « autres produits de gestion courante » 1 574 000 euros avec des recettes exceptionnelles minorées à hauteur de 39 802 euros. Voilà donc pour le budget fonctionnement, partie fonctionnement et partie investissements. S'il y a une chose, en tout cas, à noter qui est la principale nouveauté c'est la ligne que vous avez vue dans les dépenses en provisions, ligne qu'on n'avait pas jusqu'à présent. Après, il y a une variation au niveau des montants, nous en discuterons ensemble dans les échanges qui vont suivre.

Je vais passer à la section d'investissements. Avant de commencer la présentation, j'aimerais que nous soyons d'accords, chers collègues, sur une chose c'est que la Chambre régionale des comptes lors de son intervention nous avait demandé de tenir nos dépenses d'investissements à hauteur de 4 millions, de ne pas dépasser 4 millions, c'était la recommandation. Alors la recommandation de la Chambre régionale des comptes n'est pas une obligation parce que la règle de la libre gestion des collectivités territoriales qui est une mesure constitutionnelle s'impose encore. Les communes font à peu près comme elles veulent encore,

ça c'est ce que permet la loi aussi. Néanmoins nous sommes tenus quand même d'y apporter une certaine attention parce que la Chambre régionale des comptes nous dit ce que nous devons faire pour tenir nos comptes à flot. Donc ils nous disent qu'il ne faut pas qu'on dépense plus de quatre millions d'euros en investissements. Je précise également que ces quatre millions d'euros c'est sur ce qu'on appelle les dépenses d'équipements parce que quand on est en investissements, il y a d'autres types de dépenses que nous voyons ici, notamment les immobilisations éventuellement. Les immobilisations ce sont des dépenses d'équipement mais je pense aux opérations patrimoniales ou les transferts entre sections. Ce sont des opérations sans effet budgétaire. Donc nous devions tenir 4 millions d'euros de dépenses. Il est clair que nous allons dépenser plus. Concrètement les dépenses d'équipements, les dépenses nouvelles c'est 5 266 000 euros c'est cette ligne qu'il faut regarder quand on parle des 4 millions. Nous aurons dépensé, en dépenses d'équipement, 5 260 000. Nous sommes 1 200 000 au-dessus. Nous verrons dans le détail pourquoi il est difficile de tenir les 4 millions en dépenses d'investissements. Vous avez vu tout à l'heure le niveau de dépenses d'investissements qu'on faisait jusqu'à présent donc 4 millions ce n'est vraiment pas grand-chose, nous le verrons dans le détail qui va suivre.
Je disais donc que les dépenses d'équipements ce sont ces dépenses-là, les immobilisations corporelles en particulier à hauteur de 5 266 000 euros. Les immobilisations incorporelles ce sont les frais d'études par exemple et sur ce budget d'investissements, sur la partie dépenses ce qu'il faut observer c'est qu'il n'y a pas d'emprunt inscrit pour cette année, on le verra dans les recettes. Ce que nous payons ici ce sont les annuités de la dette. On n'a pas emprunté d'argent mais nous le verrons tout à l'heure dans les recettes.
Je vous disais donc les dépenses d'investissements, globalement la ligne est ici total des dépenses réelles d'investissements avec une variation sur les années précédentes pour voir d'où nous venons. Quand je disais que nous ne pouvons pas dépenser moins de 5 600 000 euros en équipements c'est simplement parce que nous avons ce qu'on appelle des coûts partis pour tout dire. Ce sont des chantiers qui sont déjà lancés et sur lesquels il faut évidemment payer. En particulier si vous prenez le Pôle de service public, le Cœur de Ville, les opérations globalement autour du Centre commercial c'est 3 500 000 euros. Donc si vous devez dépenser seulement 4 millions ce n'est pas possible parce qu'il reste l'entretien du patrimoine à faire, il reste des travaux à mener dans les écoles, il reste d'autres choses à faire et ces autres choses-là qui sont pour l'essentiel donc 1 200 000 euros c'est ce que, globalement, nous mettons en plus sur les 4 millions de limites préconisées par la CRC. 1 200 000 euros c'est beaucoup des dépenses réglementaires et quelques dépenses d'investissements que nous pouvons citer: Il y aura des travaux notamment pour donner un équipement nouveau à la jeunesse, on en a parlé lors du ROB pour l'équipement street work out en bords de l'Yerres, les travaux dans les écoles en particulier sur les sanitaires, des travaux également pour remettre en état le Grand chalet qui va accueillir l'Académie spinolienne de la réussite. Donc ce sont vraiment des travaux ramenés au plus utile, au plus urgent, ce qui nous permet d'avoir ce niveau de dépenses. Donc ce tableau rappelait les évolutions des dépenses réelles sur les années antérieures depuis 2012 avec les emprunts en recettes. Je disais tout à l'heure donc sur les recettes d'investissements ce qu'il faut donc noter c'est qu'il n'y a pas d'emprunt prévu cette année au budget. J'aimerais qu'ensemble on mesure cela, c'est important, évidemment on a emprunté, l'année dernière, emprunts et dettes c'étaient 2 400 000 euros. Nous avons un niveau d'emprunt qui est devenu important et il fallait stabiliser cela, réduire les dépenses, ne pas emprunter. D'abord parce que la période n'est pas la bonne, les taux d'intérêt sont en train d'augmenter et jusqu'à présent nous avions un niveau d'emprunt (et là je rends hommage à nos prédécesseurs, tous les prédécesseurs pas seulement certains sur la qualité de la dette puisque nous avons une dette qui est certes importante mais nos prédécesseurs ont bien travaillé) qui est globalement à taux fixe et c'est une dette qui a été signée majoritairement aussi sur une période où les taux d'intérêt était relativement bas et aujourd'hui nous arrivons sur une période avec des taux d'intérêt hauts donc ce n'est pas le bon moment pour emprunter, nous essayons cette année de ne pas emprunter. Là encore chers collègues, mesdames messieurs, j'aimerais qu'on se souvienne de ce que nous avions déjà dit ici lors du Compte administratif de l'année dernière. Au niveau de l'équipe municipale, il n'y a pas de tabou sur la question de l'emprunt. Si c'est nécessaire, on peut faire un emprunt. La seule règle que nous nous étions fixés, on se l'était dit, on avait prévu qu'on pourrait continuer d'emprunter mais en essayant d'emprunter au-dessous de ce que nous remboursons chaque année. Parce que si c'est nécessaire on le ferait. Lorsque nous sommes sur un niveau d'investissements qui est contracté, recommandations de la CRC 4 millions, nous faisons une dépense parce que c'est nécessaire à hauteur de 5 600 000 euros, on n'est pas dans des situations où on peut dépenser davantage. On en profite pour essayer de faire sans emprunt et si on peut faire sans emprunt ça veut dire qu'il faut dégager - c'est automatique, c'est comme ça, il n'y a pas de magie - des économies, en particulier sur le fonctionnement, pour nous permettre d'avoir des marges de manœuvre et c'est ce que nous allons essayer de faire. Ce qui est là encore (il faut qu'on se le partage) une gageure puisque nous sommes dans une période inflationniste. Donc lorsque les prix augmentent de 5 à 7% et que vous devez faire des économies, si vous avez fait 2 % d'économies, en réalité vous avez fait 9

% d'économies puisque les prix ont augmenté de 7% et vous réduisez vos dépenses de 2. Donc en réalité les économies que nous faisons cette année sont beaucoup plus importantes que ce que on voit en termes d'affichage. C'est bien de le comprendre mais ces économies-là donc auront probablement de l'impact sur le quotidien des habitants et puisque la situation est celle-là, si nous précisons les choses, c'est pour que nous traversions ensemble cette période avec le soutien des uns et des autres et que chacun comprenne dans quelle situation nous sommes. Donc je commente les recettes d'investissements : virement de la section de fonctionnement 1 070 000 euros on en a parlé déjà tout à l'heure, produits de cession des immobilisations 120 000 euros ça correspond à la cession d'un terrain à la communauté musulmane, opérations d'ordre transferts entre sections, dotations fonds divers 1 078 394 euros et subventions 3 603 503 euros. Une hausse de 36 % de demandes de subventions parce que comme on investit, en pourcentage ici, on est beaucoup sur des opérations subventionnées puisque on a moins d'opérations si j'ose dire que nous payons de nous-mêmes puisque notre niveau d'investissements comme vous l'avez vu est particulièrement contracté. Ce qui nous conduit donc à équilibrer les recettes d'investissements à hauteur de 7 970 719 euros pour cette année, moins 12 % par rapport aux recettes de l'année précédente. Il fallait faire court pour cette année, laisser place au débat, nous avons essayé de faire court et nous laissons donc place au débat. Chers collègues je vous remercie. S'il y a des questions, je vous écoute.

**Monsieur PUJALS** : Bonsoir à tous et j'en profite pour adresser un bonsoir chaleureux aux spinoliens qui sont dans la salle et qui sont en ligne. Merci à Monsieur LEKIBY de me céder la parole. Alors le vote d'un budget, je le rappelle chaque année, c'est un moment important, un moment de démocratie pour échanger par rapport à la gestion de la commune, par rapport aux projets envisagés par l'équipe municipale et donc j'espère que j'aurais l'occasion de pouvoir développer à la fois mon analyse et puis que j'aurais enfin des réponses pour ce 4ème budget qui est le vôtre depuis le début de mandature, enfin des réponses aux questions que je pose à chaque fois. Alors mon analyse comportera 2 parties, d'une part sur le fonctionnement et ensuite sur la partie investissements comme vous l'avez d'ailleurs proposé à l'instant Monsieur LEKIBY dans votre présentation et je vais me référer à des éléments factuels, chiffrés qui sont dans vos documents. Page 4, vous évoquez que cette année encore les contraintes sont fortes. Oui vous avez raison, les contraintes sont fortes et je dirais même encore plus fortes que les années précédentes puisque à l'automne, nous avons eu des recommandations, des préconisations de la part de la Chambre régionale des comptes pour les budgets à venir. A la fois le BS qui était voté en 2022 et les budgets jusqu'à la fin de votre mandat. Donc les contraintes sont fortes et vous avez raison. En revanche et je vais le démontrer juste après, je nuancerai ces propos dans le sens où, sur les recettes de fonctionnement, vous bénéficiez d'un contexte qui est extrêmement favorable et j'aurais aimé à mon époque, durant mon mandat avoir les mêmes recettes de fonctionnement que celles que vous allez avoir en 2023. J'insiste c'est inédit dans l'histoire d'Epinay d'avoir des recettes de fonctionnement aussi élevées et on ne peut que s'en réjouir mais durant mon mandat ça n'a pas été le cas. Ensuite vous dites que vous baissez les dépenses pour équilibrer les comptes c'est faux et je le montrerai également avec vos chiffres, vous ne baissez pas les dépenses, vous ne faites pas des économies par rapport au BP 2022 bien au contraire. Alors sur les recettes de fonctionnement, produits des services plus 24 % donc 224 000 euros d'augmentation de produits des services en un an, budget à budget. C'est très bien et vous justifiez page 5 de votre document que c'est lié à la mutualisation de la police municipale avec la Ville de Boussy, mutualisation d'ailleurs où les spinoliens s'interrogent tous les jours quand on voit l'inefficacité qui est celle de la police municipale depuis la mutualisation sur la commune. Alors moi ce qui m'interroge c'est que vous donnez cette justification mais lorsqu'on regarde votre maquette budgétaire page 18, il n' y a rien en lien avec les éléments que vous indiquez qui justifie cela. Alors merci de me préciser quelle ligne ou quel chapitre budgétaire de la maquette correspond à ce que vous annoncez. La seule justification que je vois à cette augmentation c'est celle des redevances périscolaires plus de 90 000 euros, le social plus 70 000 euros de recettes et le culturel plus 50 000 euros de recettes ce qui fait plus 210 000 euros, on arrive bien au chiffre que vous indiquez mais en aucun cas la mutualisation de la police municipale. Donc merci de m'indiquer où cela figure dans la maquette budgétaire. Sur les impôts et taxes plus 600 000 euros, je pense que c'est inédit à Epinay en un exercice, plus 600 000 euros d'impôts et taxes en un an liés à la revalorisation des bases fiscales et à la réforme de la taxe d'habitation. Donc, plus 600 000 euros franchement j'aurais aimé avoir sous mon mandat 600 000 euros d'augmentation d'impôts et taxes. Ensuite les dotations et participations augmentent de 3 % plus 375 000 euros, la DGF avait baissé sous mon mandat fortement et d'ailleurs y compris pour les autres communes. Et alors j'en arrive aux "autres produits de gestion courante", chapitre 75, qui augmentent de 43% ce qui représente 475 000 euros de plus et alors là vous indiquez que cette augmentation est liée à l'inscription de la contribution de l'Agglomération concernant la propreté. Même chose, pour moi la compétence balayage représente à peu près 180 000 euros, on est loin des plus 475 000 euros. Par ailleurs, expliquez-moi comment de manière comptable on peut mettre dans

l'article 752 "revenus des immeubles" cette contribution? Ça n'a rien à voir comptablement. Comment pouvez-vous mettre en revenu des immeubles la contribution qui est restituée par l'Agglo dans le cadre du transfert de la compétence? Comptablement pour moi c'est une erreur donc il faudra me justifier pourquoi vous le mettez au niveau de cet article.
Sur les dépenses de fonctionnement alors là on dépense à tout va, plus 7% de charges à caractère général plus 415 000 euros de charges à caractère général, c'est du jamais vu. Sous mon mandat, on a toujours été inférieur à ce montant, vous ne faites pas des économies, plus 7 % de charges à caractère général donc je ne vois pas les économies dans ce budget. Alors vous dites que c'est en raison de la hausse des fluides, d'ailleurs je vous ai déjà signalé que votre hausse des fluides à chaque fois est minorée donc j'attends les éléments du CA 2022. Vous minorez systématiquement les fluides alors que tout le monde sait que l'électricité et le gaz explosent depuis des années et cela se voit dans toutes les communes sauf à Epinay. Alors oui il y a la géothermie certes mais ça ne peut pas tout amortir. Alors même chose là donc hausse des fluides quand vous regardez la maquette budgétaire page 15 , non les fluides n'augmentent pas désolé. Les fluides avec vous diminuent, on est à nouveau la seule commune où les fluides diminuent. Alors le chauffage urbain baisse de 90 000 euros cette année. Ah bon pourtant ils disent que les fluides augmentent. Alors oui ce qui augmente c'est l'énergie électricité plus 40 000. Vous êtes sérieux? Quand vous voyez l'augmentation des prix de l'énergie, de l'électricité qui sont attendus cette année, plus 40 000 euros seulement! Donc votre justification est fausse, vos chiffres sont faux. Alors maintenant vous indiquez "inscription de la dépense pour la propreté du SIVOM" tout à l'heure on l'avait en recettes maintenant on l'a en dépenses puisque la Ville paye directement la compétence balayage depuis le 1er janvier 2023. Alors merci de m'indiquer où figure le montant de la compétence balayage restituée à la Ville? Est-ce en 6042 ou en 611? Puisque ce n'est pas précisé dans votre document. Même chose vous avez voté le 14 décembre 2022 un plan de sobriété énergétique, j'aimerais faire un point sur l'application de ce plan sur la Ville, quelles sont les mesures qui sont appliquées donc depuis le vote de ce plan? Quelles sont les économies réalisées? et notamment il était évoqué la baisse de l'éclairage public, moi je constate pour circuler la nuit, j'aime bien me balader la nuit à Epinay que l'éclairage public n'est absolument pas (le jour aussi je vous rassure) éteint à Epinay alors que c'est le cas dans d'autres communes, au moins un éclairage sur 2. Ce n'est pas le cas à Epinay où on pourrait pourtant faire des économies. Alors sur les mesures qui sont liées aux charges à caractère général, vous augmentez de 7% là où la Chambre régionale des comptes attendait une baisse de 22% par an dès 2023. Donc vous ne respectez pas les recommandations de la Chambre régionale des comptes. Sur les charges de personnel elles ont explosé en 2022 plus 700 000 euros je vous le rappelle au BS. Là elles augmentent de BP à BP 500 000 euros de plus, ce qui fait une augmentation de 5 % et alors "c'est le dégel du point d'indice» c'est le dégel du point d'indice qui explique cette augmentation des charges de personnel. Non, ce n'est pas que le dégel du point d'indice loin de là et d'ailleurs article 6488 de votre document budgétaire "autres charges" c'est quoi autres charges en dépenses de personnel ? Autres charges ça augmente de 233 000 euros. Alors en matière des dépenses de personnel ça veut dire quoi autres charges? Qu'est ce qui augmente en un an de 233 000 euros au niveau du personnel? Je répète autres charges article 6488. Même chose, le paiement des cotisations aux organismes sociaux est une obligation dans le public et dans le privé. Eh bien là probablement qu'on n'a pas payé, bah les cotisations aux organismes sociaux, article 6458, augmentent de 100 000 euros en un an. Une cotisation ça se calcule et ça se paye. Là de budget à budget on prend 100 000 euros de cotisations aux organismes bon! alors même chose que pour les charges à caractère général, on augmente de 5 % cette année les charges de personnel que disait la CRC à l'été dernier? On autorisait une augmentation de 0,5 % par an par rapport à un montant nominal qui était fixé à 10 500 000 euros. On en est très loin, c'est une augmentation qui est 10 fois supérieure par rapport à ce qui était autorisé et préconisée par la CRC. 10 fois plus. Même chose charges de personnel jamais atteintes durant mon mandat.

**Monsieur le Maire** : Monsieur PUJALS, je vous inviterai à aller vers la conclusion ou d'activer sur la deuxième partie sur l'investissement, merci.

**Monsieur PUJALS :** Je vais accélérer après sur l'investissement, absolument. Dernier point sur le fonctionnement et après je passe à l'investissement, ça sera plus rapide. Sur les charges autres charges de gestion courante chapitre 65 même chose, pas d'économies ça augmente de plus 7 % en un an soit 100 000 euros de plus. Alors là, toujours pareil, je vous cite, je ne fais que vous citer et montrer vos contradictions et je pense même votre incompétence, je l'ai dit à de multiples reprises - non s'il vous plaît j'ai le droit de dire ce que je pense après il y a un débat et je rappelle qu'en conseil municipal le public n'a pas forcément à s'exprimer .

**Monsieur le Maire** : Monsieur BATHILY n'est pas membre du public, il est élu.

**Monsieur PUJALS** : Je ne parle pas de Monsieur BATHILY. Pages 6 alors l'augmentation des charges de gestion courante expliquée par une enveloppe de 170 000 euros pour faire face à toutes les demandes de revalorisation des prestataires c'est pas du tout ça qui est indiqué dans votre maquette budgétaire. Ce qui augmente c'est les créances admises en non-valeur. Tient vous vous êtes fait rattraper par le comptable public qui, vu que vous n'avez pas passé de créance en non-valeur depuis plusieurs années, vous demande de passer la totalité dans le cadre de ce budget et c'est ce qui explique ce qui est marqué dans votre maquette et que vous maquillez dans la notice budgétaire. Par contre, au passage, je note que les subventions baissent et notamment de 20 000 euros pour les associations et pour le CCAS également alors que les fragilités sont de plus en plus nombreuses en France et notamment sur la Ville. Sur la partie investissement, en effet ils diminuent de 12 %, les dépenses d'équipements en 2023 sont un peu plus de 5 millions d'euros dont 3,6 millions en effet qui relèvent des projets qui était le nôtre du Cœur de Ville et du Pôle de service public pour quasiment donc les 2/3 voire même un peu plus. Je note qu'il n'y a pas de réfection de voiries en 2023, chute également du budget qui est alloué à la rénovation des écoles, chute à 90 000 euros. Il est divisé quasiment de 90 %. Vous mettez un PPI jusqu'en 2025 et je souhaiterais donc avoir des précisions sur ce PPI puisque je constate un certain nombre d'éléments mais j'en parlerai tout à l'heure si j'ai le temps et dans le cas de ce PPI, je note également que vous dépassez la recommandation de la CRC non seulement cette année mais vous la dépassez également l'an prochain puisque je vous rappelle que c'est un maximum de 4 millions d'euros d'investissements par an jusqu'en 2025. Sur les recettes d'investissements, sur vos subventions quasiment 70 % sont des subventions que nous avons obtenues dans le cadre de nos projets donc j'espère cette fois ci vous allez enfin les récupérer.
Sur les cessions d'immobilisations même chose, la CRC vous demande de faire un programme sur 3 ans afin de récupérer 2,5 millions d'actifs d'ici 2025, 120 000 euros sont au budget 2023, je veux en tout cas connaître quelles sont vos cessions d'actifs visées d'ici la fin du mandat et sur quel calendrier ces cessions auront -elles lieu? Sur l'emprunt vous l'avez rappelé, la CRC vous interdit tout nouvel emprunt jusqu'en 2025. Merci d'avoir signalé Monsieur LEKIBY qu'en effet nous nous sommes endettés à taux fixe à des taux, sous mon mandat en effet je tiens à préciser, qui étaient très bas, nous avons d'ailleurs renégocié les emprunts ce qui nous a permis de bénéficier de taux encore plus bas par rapport à ceux qui avait été souscrits et je vous rappellerai également que lorsque nous sommes arrivés en 2014, 50 % de la dette étaient variables, la dette de la Ville était variable à 50% avec des risques majeurs notamment sur les emprunts à taux fixes. A la fin de mon mandat elle était sécurisée à quasiment 100 % à taux fixe et pas à taux variable. Enfin dernier point toujours pareil puisque je m'en réfère à la CRC et alors à ses préconisations, nous sommes sur 0 euros de lignes de trésorerie en 2025, je vois cette année encore et là j'ai un doute parce que dans vos documents à nouveau il y a des différences, il y a des éléments qui sont contradictoires puisque dans un document vous mettez une ligne de trésorerie ou plutôt deux lignes de trésorerie pour un montant de 6,5 millions et dans un autre, vous indiquez 6 millions d'euros de lignes de trésorerie. Donc est-ce 6,5 millions? Est-ce 6 millions d'euros cette année? En tout cas c'est encore un montant qui est considérable et les lignes de trésorerie sont des dettes à court terme, c'est de l'endettement qui se rajoute à l'endettement à long terme et je note que pour votre 4ème budget vous faites encore appel à plus de 6 millions d'euros de lignes de trésorerie ce qui est extrêmement inquiétant et ce qui montre également que votre gestion est très perfectible. Je terminerai en conclusion et pour terminer en vous disant que d'après votre ROB que j'ai relu, vous proposiez le toujours mieux, moi ce que je constate c'est que dans ce budget vous avez le toujours moins en investissement et c'est vrai depuis 3 ans et vous avez le toujours plus en dépenses de fonctionnement pour faire toujours moins voilà. Donc ce n'est pas toujours mieux, c'est toujours moins et le toujours plus. Voilà ce que je constate à la fois ce budget qui est le 4ème de votre mandat et il vous reste 2 derniers budgets avant la fin de votre mandature, c'est un budget qui montre votre incompétence flagrante et j'attends vos réponses précises sur les éléments, les points que j'ai soulevés, points que je signalerai d'ailleurs à la CRC. Je note également mais ça ne vous surprendra pas, une absence de projet pour les spinoliens et surtout un manque total de vision et d'ambition pour notre Ville et cela est le cas depuis 3 ans. Alors maintenant...

**Monsieur le Maire** : C'était la conclusion. Non? Alors allez-y parce qu'il y a du monde qui veut parler aussi.

**Monsieur PUJALS** : On ne parle pas souvent donc si je peux m'exprimer

**Monsieur le Maire** : Il faut venir en même temps.

**Monsieur PUJALS** :Vous savez on a des obligations et parfois on est malade ça peut arriver, nul n'est

infaillible. Ce que je veux dire c'est que le Conseil municipal n'est pas qu'un endroit où on sort les mouchoirs, où on n'assume en rien ses choix politiques puisque c'est votre 4ème budget où vous êtes aux commandes, ce n'est pas le bureau des pleurs donc Monsieur ALLOUCH assumez, arrêtez de parler de mon mandat

**Monsieur le Maire** : Moi c'est Monsieur le Maire depuis juillet 2020.

**Monsieur PUJALS** : On n'y fera pas référence ce soir, donc le Conseil municipal n'est pas le bureau des pleurs donc proposez-nous une autre vision de ce que vous faites et répondez aux questions que j'ai posées, s'il vous plaît, qui sont extrêmement précises sur vos éléments budgétaires; voilà ce que j'ai à dire et je crois que Madame BAYERE ajoutera quelques mots de conclusion également.

**Monsieur le Maire** : Y a -t-il d'autres demandes de prise de parole? Du coup Madame BAYERE si j'en crois ce que vient de dire Monsieur PUJALS. Nous on va répondre à une première question mais si vous voulez la parole. Madame MARIE-LOUISE? Monsieur LEKIBY pour une première salve de réponses et puis ensuite Madame BAYERE.

**Monsieur LEKIBY** : Merci beaucoup. Monsieur PUJALS j'ai écouté évidemment votre intervention avec plusieurs points auxquels je vais essayer de donner une cohérence pour apporter des éléments de réponse. Vous avez parlé, au niveau des recettes de fonctionnement, d'une hausse inédite des dotations de l'Etat c'est ça, je ne sais pas si vous le regrettez? Non? Vous auriez voulu qu'on nous donne moins d'argent c'est ça? D'accord donc vous êtes content? Très bien et écoutez, nous aussi donc finalement ce point-là rien à rajouter c'est très bien. Vous avez évoqué ensuite le chapitre "autres produits de gestion courante" sur lequel nous avons inscrit un certain nombre de recettes. Effectivement nous avons inscrit les recettes de la mutualisation que nous avons avec Boussy sur ce chapitre-là. Vous estimez que ce n'est pas sur cette... Alors j'ai mal compris la question?

**Monsieur PUJALS** : [Début d'intervention hors micro]. 70 produits des services et non pas "autres produits de gestion courante".

**Monsieur LEKIBY** : C'est vous qui m'avez dit sur le chapitre ...

**Monsieur PUJALS** : Non, sur le chapitre "autres produits de gestion courante" c'est le SIVOM, enfin la compétence balayage.

**Monsieur LEKIBY** : Oui la compétence balayage du SIVOM, 180 000 euros. Alors juste pour expliquer jusqu'à présent le balayage était pris en charge par la Communauté d'agglomération or le balayage n'est pas une compétence qui devrait revenir à la Communauté d'agglomération, c'est une compétence normalement des communes et on a demandé à la Communauté d'agglomération de corriger ce fait. Donc c'est aux communes de prendre directement en charge la question du balayage et désormais les communes payent en direct et la Communauté d'agglomération nous rend l'argent. Voilà comment ça fonctionne. Donc cette recette-là revient évidemment sur les... C'est une autre recette, un autre produit effectivement de gestion courante. Alors vous estimez, il me semble déjà que vous m'aviez dit une fois que vous n'étiez pas comptable Monsieur PUJALS, économiste mais pas comptable, je me souviens de cette réponse mais je vois que depuis vous avez fait des efforts et vous maîtrisez mieux maintenant le plan comptable mais peut-être pas mieux que Monsieur LEGUY ou le Directeur du trésor avec lequel nous sommes en échange pour la construction de ce type de documents en particulier vu la situation dans laquelle nous sommes. Nous échangeons régulièrement, nous affectons le montant ici. Vous ne contestez pas la recette? Vous contestez son affectation.

**Monsieur PUJALS** : Je conteste l'affectation au "revenus des immeubles"

**Monsieur LEKIBY** : D'accord donc vous contestez l'affectation au "revenus des immeubles" mais vous ne contestez pas la recettes, nous sommes d'accord. ...

**Monsieur PUJALS** : L'affectation est fausse.

**Monsieur LEKIBY** : D'accord l'affectation est fausse, bravo c'est très bien donc en tout cas vous n'avez pas contesté la recette, moi ça me va bien. Ensuite vous avez parlé des dépenses courantes, j'ai noté plus

de 400 000 euros de dépenses à caractère général et vous vous étonnez donc...Là, par contre, je n'ai pas compris le raisonnement. Vous nous reprochez d'un côté de trop dépenser plus 400 000 euros et de l'autre vous nous dites que nous minorons les dépenses de fluides. Je ne comprends pas on dépense trop et en même temps on ne dépense pas assez?

**Monsieur PUJALS** : Vos chiffres des fluides diminuent Monsieur LEKIBY, c'est ça qui est faux.

**Monsieur LEKIBY** : En tout cas le raisonnement ne me semble pas cohérent. Vous nous dites que nous dépensons trop et en même temps on ne dépense pas assez, j'ai du mal à comprendre. Néanmoins ce que je peux vous dire sur les dépenses Monsieur PUJALS, il faut vous rappeler que comme vous l'avez dit, l'année dernière nous avons fait une baisse au BP de plus de 10 % sur les charges à caractère général. Donc on ne peut pas baisser. Quand vous faites moins 10% l'année dernière sur les charges à caractère général, vous arrivez forcément à l'os à un moment donné. Donc on arrive dans une situation où on devrait éventuellement baisser mais nous sommes dans une situation inflationniste donc forcément ça augmente, vous êtes obligé d'augmenter c'est comme ça, on aimerait bien baisser mais on ne peut pas.

**Monsieur PUJALS** : Ne dites pas que vous faites des économies alors.

**Monsieur le Maire** : Je ne vous ai pas donné la parole Monsieur PUJALS, il y a encore une police l'Assemblée, merci de la respecter.

**Monsieur LEKIBY** : J'ai expliqué tout à l'heure à tous que lorsque vous êtes en phase d'inflation si les prix augmentent de 7 % et que vous restez même en dépenses constantes, vous avez déjà économisé de l'argent. C'est comme ça, les économistes le savent, normalement.
Alors au chapitre des investissements, les recettes de cessions d'actifs. En effet la CRC nous préconise de céder un certain nombre de notre patrimoine pour renflouer les caisses de la Ville. Ces informations figurent sur le document initial de la CRC, figurent également sur un pré rapport de la CRC qui est un rapport normalement confidentiel qu'a reçu l'ancien magistrat de la commune et rapport dont nous ne souhaitions pas faire état aujourd'hui puisque pour l'instant il est confidentiel vous le savez Monsieur PUJALS n'est-ce pas? Vous confirmez? D'accord donc vous le confirmez et de toutes les manières puisque nous parlons des cessions d'actifs, la Ville avait un certain nombre de patrimoine. Il y a quelqu'un autour de cette table qui en a démoli pas mal et d'ailleurs pour les démolir il a emprunté, ces emprunts nous ont porté aujourd'hui à presque 30 millions d'euros et ce monsieur autour de cette table, nous ne savons pas pourquoi, a emprunté de l'argent pour démolir des bâtiments qui ne lui appartenaient pas d'ailleurs et pour lesquels personne n'avait demandé à les démolir. Je pense en particulier à Pompidou ou les logements des enseignants qui étaient à côté de Rochopt. On aurait pu les vendre aujourd'hui et pendant ce temps ce même monsieur qui est autour de cette table que je ne cite pas mais suivez mon regard, ce monsieur s'est amusé à prendre cet argent pour acheter des biens dans le vieil Epinay, des biens dont on ne sait que faire d'accord. Donc nous sommes propriétaires aujourd'hui de beaux petits pavillons payés avec l'argent emprunté et autour de la table en train de me demander des comptes. Donc en gros ce monsieur est en train de dire Monsieur LEKIBY, vous ne réparez pas suffisamment vite ce que j'ai détruit. Mais enfin, c'est l'hôpital qui se moque de la charité! Donc j'aimerais bien...Oui vous pouvez [applaudissements] merci beaucoup, j'aimerais bien, Monsieur PUJALS lorsqu'on fait de la politique en effet on a des projets pour la Ville, nous vous l'avons déjà dit et tout le monde l'a compris sauf vous. Vous croyez qu'on n'a pas envie nous aussi d'aller abattre un cèdre rue Victor Hugo et construire un rond-point d'interrogation? Vous croyez qu'on n'a pas envie nous aussi d'aller démolir d'autres bâtiments dans la Ville? On ne peut pas Monsieur PUJALS, nous sommes élus et c'est une vraie frustration pour un homme comme moi qui fait de la politique de la Ville depuis longtemps, les spinoliens le savent, une fois qu'on est en situation de responsabilité nous passons notre temps à regarder ce qu'il faut baisser c'est ça et c'est très difficile parce qu'on a des idées pour la Ville. C'est pour ça qu'on fait de la politique depuis longtemps et vous êtes aux affaires, vous êtes obligé simplement de gérer, de faire attention. Parce que ce qui nous pèse c'est la tutelle et vous le savez, vous le savez. Donc nous faisons attention et lorsque vous nous dites ensuite sur les dépenses qu'on inscrit des lignes de trésorerie... Oui les lignes de trésorerie chers collègues, Mesdames, Messieurs, je vous explique encore une fois. Les lignes de trésorerie ce sont des emprunts à court terme effectivement, c'est une facilité de caisse. Donc entre 2 recettes de subventions vous avez besoin d'argent, vous pouvez piocher dedans. Nous avons eu besoin de lignes de trésorerie notamment en 2020 et 2021 parce que lorsque nous avons été élus Monsieur le Maire a retrouvé 10 millions de factures qu'il fallait bien payer. Donc il faut faire des lignes de trésorerie, demander à la banque

une facilité qui vous permet pendant un moment de payer en attendant d'avoir de l'argent. C'est comme ça que nous avons géré et si nous avons besoin de faire comme ça nous le ferons encore. Parce que la ligne de trésorerie ça vous évite de faire un emprunt à long terme. C'est tout, ce n'est pas pour le plaisir, c'est de la gestion et nous aimerions arriver à zéro ligne de trésorerie. Pour l'instant nous prenons le chemin qui est "baissier" et ce n'est pas 6 millions d'euros par rapport à ce que vous dites, les montants sont plus... D'ailleurs on en a parlé en commission Finances, vous m'avez posé la question, je n'étais pas obligé de vous répondre, je vous ai répondu et vous revenez poser la question ici pour faire un numéro de claquettes. Ça ne vaut pas grand-chose Monsieur PUJALS. Enfin vous avez terminé en disant que nous faisions toujours... Quelle était votre formule? On faisait toujours plus avec toujours moins.
En tout cas vous n'auriez pas pu faire de la publicité parce que votre truc est incompréhensible. Si c'est pour dire que nous dépensons moins en investissements, Monsieur PUJALS, nous l'assumons. On dépense moins, en investissement nous dépensons moins, en fonctionnement en effet nous sommes sur une période avec une inflation à 7 % je ne sais pas si de votre vie d'économiste, vous avez vu ce niveau d'inflation auparavant, moi jamais et il y en a beaucoup qui n'ont jamais vu ce niveau d'inflation d'ailleurs Monsieur PUJALS. J'en ai terminé merci.

**Monsieur le Maire** : Merci Monsieur LEKIBY pour la clarté de vos propos et la clarté de vos réponses.

Applaudissements.

**Madame BAYERE** : Je suis navrée mais il y a beaucoup de réponses que nous n'avons pas. Comme d'habitude, c'est malheureux. Juste si je puis me permettre, c'est toujours la même chanson. Vous nous faites la leçon, très bien sauf qu'au jour d'aujourd'hui si on fait un constat, plus de projet (oui je suis navrée) comme dit Monsieur PUJALS, une bonne gestion c'est on limite au maximum les charges de fonctionnement pour libérer pour justement financer l'investissement et vous faites tout l'inverse. Je suis navrée mais votre budget est truffé d'incohérences. Vous justifiez, c'est ce qu'a dit Monsieur PUJALS tout à l'heure, l'augmentation des charges à caractère général par l'augmentation des fluides or dans vos chiffres, en fait l'augmentation est mineure et elle est justement trop faible par rapport à l'explosion des fluides qu'on voit partout. Les charges de personnel vous justifiez par l'augmentation du point d'indice, c'est complètement incohérent, disproportionné par rapport au taux d'indice. Il y a un certain nombre d'incohérences dans votre budget

**Monsieur LEKIBY** : Pourquoi vous dites ça? Vous m'expliquez?

**Madame BAYERE** : Il y a un certain ombre d'incohérences dans votre budget, c'est à vous de justifier ces incohérences. Elles sont incohérentes.

Propos hors micro.

**Madame BAYERE** : Donc vous nous faites la leçon sur la démolition .

**Monsieur le Maire** : Madame BAYERE, juste pour le procès-verbal, Monsieur LEKIBY n'a pas le micro ouvert donc il posait une question par rapport à votre échange, il vous posait la question suivante :

**Monsieur LEKIBY** : Vous dites que c'est incohérent, le point d'indice a augmenté de combien?

Silence - rires

**Monsieur PUJALS** : Cela n'a rien à voir avec l'augmentation du point d'indice.

**Monsieur le Maire** : Madame BAYERE je vous laisse aller vers la conclusion si vous voulez bien. C'est bon? Très bien.
Bien y a-t-il d'autres demandes de prise de parole? Non? Avant de passer aux voix vous imaginez bien que je vais dire un petit un petit mot sur ce qui vient d'être dit et sur ce qu'il y a surtout dans le budget et sur ce que nous avons apporté au quotidien.
Vous avez commencé, Monsieur Georges PUJALS en nous indiquant que vous n'aviez jamais connu de recettes aussi extraordinaires sous votre mandat, que vous auriez adoré les vivre. Alors 2 éléments : d'abord vous en avez vécu lorsque vous avez augmenté la taxe d'habitation. De fait vous avez eu une augmentation exceptionnelle des recettes et puis il y a des recettes auxquelles, j'allais dire

malheureusement mais c'est parce qu'on a bien travaillé, nous n'avons pas eu droit cette année. Vous avez sûrement entendu parler du filet de sécurité mis en place par le gouvernement notamment pour amortir le choc de l'augmentation du point d'indice et de l'inflation et de la crise énergétique. Or il se trouve qu'il fallait 3 critères, 2 critères on était dedans et le 3ème critère c'était l'épargne brute qui se devait être dégradée du fait des augmentations successives. Il se trouve qu'on a amélioré les ratios, on a amélioré les comptes et donc du coup on n'est pas éligible. Alors c'est une bizarrerie parce qu'on est une Ville dans une très grande difficulté, monsieur LEKIBY l'a tout à l'heure indiqué, on n'est pas formellement sous tutelle mais du moment où on vous demande gentiment, avec insistance, d'envoyer à la préfecture et à la CRC vos budgets et ce depuis le mois de juillet 2020 donc ça ne date pas de notre mandat bien au contraire, eh bien on est passé à côté à peu près (je regardais ce que les autres communes ont touché) 500 000 euros dans le filet de sécurité. Parce que précisément nous avons redressé la barre. C'est un premier élément factuel, je ne vais pas entrer dans le détail ligne par ligne comptable en fait on n'est pas comptable, on est politique en fait, vous comme moi, nous toutes et nous tous, nous sommes des élus et nous faisons de la politique normalement avec un P majuscule d'accord. P majuscule qui nous indique que nous sommes en charge, opposition comme majorité, de l'organisation de la vie au sein de la cité. Donc nous faisons de la politique et ce n'est pas un gros mot de faire la politique au contraire c'est quelque chose dont il faut être fier et même dans les temps dans lesquels nous vivons il ne faut pas hésiter à revendiquer. Je vais vous donner quand même quelques chiffres malgré tout parce que je ne peux pas m'en empêcher sinon ce n'est pas rigolo. On va prendre un petit peu de hauteur, on va sortir du long des lignes, du débat de l'affectation. On peut avoir ce débat de l'affectation mais je vous invite, je nous invite collectivement à respirer, à prendre un peu de hauteur et de faire un petit retour en arrière de compréhension de contexte à partir de 2017. Et je vous demande de m'excuser... Non on va y arriver, ne vous en faites pas...Alors je ne vous ai pas interrompu pendant toute votre litanie, pas une fois. Je suis encore le Président de la séance donc vous ne m'interrompez pas. De prendre un peu de hauteur et de regarder un peu les chiffres justement dans les grandes masses puisqu'on peut regarder le détail qui d'une affectation comptable on peut avoir ce débat, ce n'est pas inintéressant mais enfin on n'est pas élu pour ça. En 2017, dans les grandes masses, fonctionnement plus investissement la Ville dépensait, mesdames messieurs, 38 millions d'euros, 22 millions pour le fonctionnement et 16,5 pour l'investissement. En 2018 nous passions à 25,5 millions d'euros en fonctionnement et en investissement 23,2 millions d'euros d'investissements pour un total de 48 millions d'euros. En 2019, 23,9 millions d'euros en fonctionnement pour 26 600 000 euros pour un total de 50,6 millions d'euros. Le budget de la commune était alors de 50,6 millions d'euros. En 2020, l'année où on arrive, 3 semaines pour voter le budget. Nous avons été élus fin juin, mise en place début du mois de juillet, dernière semaine de juillet nous votons le budget. Budget à 45,9 millions d'euros global. Donc je reprends les chiffres : 38 pour 2017, 48 pour 2018, 50, 6 millions d'euros (je parle en millions d'euros) en 2020 45,9. En 2021, nous passons à 31 millions d'euros. En 2022 nous passons à près de 30 millions d'euros et cette année , là encore nous sommes à 30 millions d'euros. Je voudrais que collectivement, dans cette prise de hauteur à laquelle je vous invite, qu'on prenne conscience de ce que ça signifie. On connaît toutes et tous les raisons, je ne vais pas refaire le match non pas pour pleurer, Monsieur Georges PUJALS mais juste pour faire ce qu'on appelle, ce que vous devriez connaître un petit peu, de la pédagogie et la pédagogie c'est aussi l'art de la répétition pour comprendre comment les choses sont structurées, comment elles sont organisées. Bien comprendre que lorsque vous baissez un budget dans ces proportions, évidemment il y a des choses en moins qu'on fait en plus. En plus, quand vous êtes dans un contexte inflationniste même si, vous avez raison, certaines recettes sont en augmentation, eh bien c'est une mission d'équilibriste au quotidien et je veux saluer l'ensemble des élus de l'équipe de la majorité et les services. Parce que derrière ces chiffres que vous vous complaisez à égrener aux Conseils municipaux, il y a des femmes et des hommes qui travaillent sur un projet global et ce projet global, vous ne pouvez pas faire comme s'il n'existait pas puisque on est sur un projet global de rénovation de la Ville, de réenchantement de la Ville et de vérité. De vérité parce qu'en regardant les chiffres tels que je vous les ai présentés aucune de ces années 2017, 2018, 2019, 2020 particulièrement 18 et 19 ne sont absorbables, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, dans la Ville et pourtant on en fait des projets et on en porte et on les pousse. Notre travail ce n'est pas d'assurer dès le lendemain c'est aussi notre travail mais notre première mission c'est de porter la Ville à 10 ans. Et vous, en peu de temps (pardonnez-moi de vous le dire) mais vous l'avez allègrement plombée et vous êtes en situation aujourd'hui où Monsieur LEKIBY le disait tout à l'heure avec la métaphore de la voiture, moi je vais utiliser une autre métaphore celle du médecin c'est à dire que vous avez fait n'importe quoi avec ce que vous décriviez comme étant une Ville qui n'allait pas bien. C'est comme ça que vous la décriviez pendant votre mandat, vous vous êtes improvisé chef d'orchestre d'une administration, vous avez été lourdement sanctionné à l'occasion des élections et nous avons découvert (et vous le savez) l'incroyable, l'improbable, l'inégalable vérité telle qu'elle avait été cachée aux yeux de toutes et de tous. Et nous depuis maintenant presque 3 ans, nous allons au-devant

des habitants, nous faisons des points quartiers réguliers, nous faisons des réunions publiques, les portes et les fenêtres de cette mairie sont ouvertes pour toutes les habitantes et tous les habitants de la Ville qui auraient des questions à poser et elles sont nombreuses et ils sont accueillis pour continuer à faire de la pédagogie pour qu'on comprenne la situation. Je crois que le message est globalement passé. Le message qui est passé aussi c'est cette vision que ce soit à la rénovation urbaine dans quelques semaines, quelques mois ce sont près de 1000 logements un peu moins, 900, qui vont être réhabilités, qui vont améliorer considérablement le quotidien des habitantes et des habitants. Vous avez la question du réaménagement des bords de l'Yerres qui n'est pas non plus une mince affaire. Vous avez la question des commerces, vous avez la question de l'attractivité, vous avez toutes ces questions-là qui sont prises à bras-le corp. Vous avez un plan local d'urbanisme qui a été adopté à l'unanimité lors du dernier Conseil municipal. Encore une fois on ne dit pas qu'on est parfait ici vous ne trouverez personne et aucun élu qui vous dira "nous tout ce qu'on fait c'est parfait et même nous sommes parfaits". Non, nous travaillons, on se remet en question régulièrement collectivement individuellement on se remet en question pourquoi? Parce que quelque part, Monsieur PUJALS, on a appris de votre mandat. On a appris que ce qu'on appelle une forme de narcissisme politique n'est jamais de bon augure lorsqu'il s'agit de décider. L'enfermement, la solitude n'a rimé qu'avec choix douteux, choix coûteux que nous payons aujourd'hui au quotidien. Et quand je dis « nous », c'est nous les habitantes et les habitants d'Epinay. Aujourd'hui nous avons été tous les deux Maire d'Epinay, la différence entre vous et moi c'est qu'en plus d'être le Maire d'Epinay avec l'équipe, nous sommes les élus des spinoliennes et des spinoliens et cette différence fondamentale fait tout. Alors je ne dis pas que lorsqu'on sort souvent on nous remercie mais oui, parfois il nous arrive de nous faire engueuler, ça nous arrive eh oui et on assume, et on assume de se faire engueuler. On assume de se faire remercier ça arrive souvent mais parfois et c'est bien normal les gens nous alertent et nous questionnent. Eh bien nous assumons et nous assumons collectivement parce que celui qui prend la parole, là ce soir et qui est le Maire, eh bien lorsque les élus sont dans la rue, jour et nuit et pas que la nuit, eh bien quand les élus sont dans la rue ils portent cette parole et ce n'est pas simple. Donc vous voyez, un budget si je traduis ce que vous avez dit, sans relief, sans grandeur, enfin on n'en a pas les moyens, c'est terminé cette époque-là en fait. Vous êtes resté bloqué en 2019 où vous avez fait voter un budget à 50,6 millions d'euros. Vous nous demandez d'assumer, qu'est-ce que je fais depuis le départ? Et qu'est-ce que fait Monsieur LEKIBY? Que font tous les élus? Eh bien on assume, on assume aussi et c'est là où c'est quand même assez dingue, on est obligé d'assumer vos erreurs. Vous avez dit quelque chose d'assez intéressant c'est passé très rapidement mais vous l'avez dit quand même, vous nous avez accusés, vous m'avez accusé d'avoir maquillé les comptes, c'est ce que vous avez dit. Alors c'est grave déjà c'est de la diffamation, c'est extrêmement grave et vous voyez autant on peut avoir une vision différente de la Ville et je n'ai aucun problème avec ça et c'est même plutôt riche. Voyez on a des échanges avec les autres groupes d'opposition, on n'a pas toujours les mêmes visions, on n'est pas toujours d'accord mais leurs remarques, les échanges on y pense après...[Monsieur PUJALS hors micro] Est-ce que vous pouvez arrêter de me couper la parole? parce qu'en fait le respect à l'intérieur d'un Conseil municipal vaut pour le respect que vous auriez avec les habitantes et les habitants. d'accord? Donc ils applaudissent s'ils le souhaitent, s'ils souhaitent applaudir Monsieur LEKIBY c'est que Monsieur LEKIBY a bien parlé et bien souvent je vous le confirme Monsieur LEKIBY parle bien et parle clair. moi j'ai été évidemment beaucoup trop long mais vous indiquer quand même que ce budget dont vous nous accusez d'avoir maquillé les comptes, c'est extrêmement grave de faire ça car dans une démocratie vous avez commencé comme ça, je me suis dit "tiens il a il a changé Georges PUJALS, il a changé mais en fait là vous n'avez pas changé et en fait on va avoir un débat républicain, la dispute républicaine ça c'est sain, on a besoin de ça aujourd'hui, dans le temps dans lequel on vit on a besoin de cette dispute républicaine" Eh bien non, puisque vous vous vautrez une nouvelle fois dans la calomnie... je n'y contribue absolument pas parce que, regardez, le ton que je porte depuis tout à l'heure n'est en rien de la calomnie. Je fais des descriptions simples, pures et nettes. Je reviens au budget et j'en arrive à ma conclusion avant de passer au vote. utilité, frugalité, nécessité sur les questions d'éducation, sur les questions de transition écologique, sur les questions d'attractivité, sur les questions de mobilité. Alors oui, en fait c'est ça le problème ,on n'est pas assez grand et assez brillant pour vous, en fait vous nous regardez de haut. Alors Georges PUJALS vous pouvez descendre de votre piédestal deux secondes, venir à notre niveau et vous verrez que la Ville avec la vue qu'on a ici, juste à taille humaine, elle est belle et elle n'est pas méprisante commet est la vôtre lorsque vous vous adressez à nous. Ainsi je vais vous proposer de voter ce budget juste modeste mais en tout cas qui fait avancer, qui répare ce que vous avez cassé, qui répare ce que vous avez brisé et je trouve ça quand même assez incroyable que vous reveniez encore nous expliquer à quel point on répare mal ce que vous-même avez cassé. C'est incroyable d'avoir à entendre systématiquement ce même refrain...[Monsieur PUJALS hors micro] écoutez ce disque de vision c'est vous qui le portez donc moi je vous le dis... je ne vous ai pas donné la parole et vais être obligé de vous faire un rappel à l'ordre Monsieur

PUJALS. Un rappel à l'ordre à Monsieur PUJALS au conseil municipal du mois d'avril le vote du budget. Et je conclus dans la sérénité qui est la nôtre aujourd'hui de voter un projet et un budget à la hauteur de ce qu'on peut faire, qui est modeste. Oui, comme le disait Monsieur LEKIBY, on aurait préféré dépenser 40 millions d'euros. bien sûr on a plein d'idées, ne vous en faites pas, les idées on les a, c'est juste l'argent qu'on n'a plus et malheureusement Monsieur PUJALS, ce n'est pas près de se terminer. Il a fort à parier que dans les budgets suivants on continuera comme ça et on continuera comme ça parce que c'est notre responsabilité de remettre droit une ville qui était à genoux, que vous avez mise à genoux. Parce que vous la méprisez, parce que vous méprisez la Ville et vous méprisez les habitants...[Madame BAYERE interrompt la parole du Maire] je ne vous ai pas donné la parole, vous vous voulez un rappel à l'ordre? Vous ne comprenez pas? D'accord, très bien votre mépris n'aura d'égal ce soir, le mépris que vous avez vis-à-vis de moi ce soir n'aura d'égal que l'envie qui est la mienne et qui est à d'autres de faire briller cette Ville comme elle doit pouvoir briller et comme brille déjà, merci monsieur PUJALS.

Applaudissements

Et donc je vais mettre aux voix le budget. [Échanges virulents hors micro] je ne vous ai pas donné la parole, Monsieur BATHILY s'il vous plaît. Ne m'obligez pas à faire une suspension de séance.
En fonctionnement, en dépenses 22 560 704, en recettes 22 560 704 euros. En investissements en dépenses 7 970 719 euros et en recettes 7 970 719 euro pour un total donc de 30 531 423 euros en dépenses et en recettes 30 531 423 euro.

Le Conseil municipal approuve le budget primitif à la **majorité des suffrages** par **28 voix pour et 2 voix contre** : Georges PUJALS et Aurore BAYERE.

**2 Fixation des taux d'imposition pour l'année 2023**

**Monsieur le Maire** : Le budget primitif de la Ville d'Epinay-Sous-Sénart 2023 a été adopté merci beaucoup.

Ensuite, il convient de se prononcer sur la fixation des taux d'imposition pour l'année 2023. Donc il s'agit de fixer le taux pour la taxe foncière à 36,55%, sur le non bâtit à 75,22 % et pour la taxe d'habitation à 17, 79%. Et là, vous allez me dire "il n'y a plus de taxe d'habitation" or une taxe d' habitation peut aussi se révéler tout à fait précise pour la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Y-a-t-il des questions? Je n'en vois pas, je mets au vote.

Le Conseil municipal approuve le montant des taux d'imposition **à l'unanimité par 30 voix.**

**II) Travaux, Aménagement et Cadre de Vie**

**1 Autorisation d'acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis avenue Victor-Hugo CCP**

**Monsieur le Maire** : unanimité je vous remercie et du coup pardonnez-moi Monsieur LEKIBY de vous avoir coupé chique que et je cède la parole à monsieur BENIDJER pour 3 délibérations relatives à des acquisitions de parking.

**Monsieur BENIDJER** : Merci monsieur le Maire, bonsoir chers collègues, bonsoir mesdames et messieurs du public. Donc si vous le permettez, je vais expliquer les 3 prochaines délibérations en même temps s'agissant de 3 délibérations identiques. En fait il s'agit ici de l'acquisition à l'amiable de boxes en sous-sol du Centre commercial principal dans le cadre de la nécessaire consolidation de la dalle qui est actuellement envisagée. Donc il s'agit pour resituer le contexte d'acquisitions à l'amiable. Pour ces acquisitions à l'amiable même si le prix des domaines après la DIA est nécessaire, on est sur une négociation de gré à gré pour laquelle ne s' impose pas la fourchette que propose le prix de la DIA. Donc, on est sur du gré à gré. Le premier box on est sur une estimation des domaines à 4 500 euros et on est sur un prix négocié à l'amiable à 4 500 euros. Pour les 2 autres acquisitions on est également sur le prix des domaines à 4 500 euros mais on est sur des prix d'acquisition négociés à 10 000 euros par box. 10 000 euros par box effectivement. Le premier box, une acquisition à 4 500 euros équivalent au prix des domaines, les 2 autres boxes appartenant au même propriétaire sont acquis à l'amiable à un prix fixé

malgré les discussions et négociations à 10 000 euros le box. Si vous avez des questions je veux bien y répondre.

**Monsieur le Maire** : Non pas de question? Je soumets aux voix.

Le Conseil municipal approuve l'acquisition **à l'unanimité par 30 voix.**

**2 Autorisation d'acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis avenue Victor-Hugo CCP**

Le Conseil municipal approuve l'acquisition **à l'unanimité par 30 voix.**

**3 Autorisation d'acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis avenue Victor-Hugo CCP**

Le Conseil municipal approuve l'acquisition **à l'unanimité par 30 voix.**

**Communication du Maire**

**Monsieur le Maire** : Unanimité je vous remercie. Je vous propose ensuite de passer aux communications du Maire.
Y a -t-il des questions?

**Monsieur PUJALS** : Oui alors j'ai quelques demandes de précisions sur 4 décisions et puis une question complémentaire sur 2 arrêtés. Alors décision sur la formation proposée aux dirigeants associatifs. Quel est le contenu et quels sont les sujets abordés dans le cadre de cette formation?

**Monsieur le Maire** : Alors c'est principalement donc une formation à destination des associations sur divers thèmes utiles à leurs fonctions. Il y a une série de thèmes au regard des besoins des dirigeants et membres du bureau et c'est là où c'est établi et ils sont là pour y répondre. Ça participe d'une vision plus large qu'on a depuis maintenant quelques années, depuis 2 ans sur la formation et sur le soutien aux dirigeants et membres du bureau du tissu associatif.

**Monsieur PUJALS** : Donc depuis 2 ans toujours avec la même auto-entreprise? C'est le même prestataire qui est sollicité?

**Monsieur le Maire** : Pas nécessairement non.

**Monsieur PUJALS** : D'accord question sur la 35 par rapport à la dotation du fonds vert qui concerne les aménagements des bords de l'Yerres et jardins partagés c'est bien ça? Quels sont les travaux sur les aménagements prévus.

**Monsieur le Maire** : Sur les jardins partagés vous allez en avoir un, ce sera le plus emblématique et je parle sous le contrôle d'Emmanuel GAUVRY derrière le CSC, au niveau de la percée, je ne sais pas si vous voyez, à côté des maisons. Emmanuel, 2 ou 3 mots sur les jardins partagés?

**Monsieur GAUVRY** : Alors plus précisément il s'agit même de jardins familiaux qui vont prendre place en complément du jardin partagé déjà existant et donc en effet dans la continuité de la grande percée mais de l'autre côté de la rue Hitchcock c'est la première parcelle qui est visée avec une extension possible sur la parcelle qui revient sur l'arrière de la chaufferie des Cinéastes qui était déjà pressentie depuis l'ANRU I pour ce type d'usage. Alors il s'agit là encore de mettre en œuvre ce projet par étapes de manière à lisser les investissements nécessaires pour les aménagements sur plusieurs exercices puisqu'il paraît difficile vu les circonstances actuelles de tout mettre en œuvre en une seule fois.

**Monsieur le Maire** : Et j'ajouterai une précision sur la question des aménagements des bords de l'Yerres. Il y avait, pas plus tard que cet après-midi, un comité technique - alors la méthode qu'on a adopté sur la question des aménagements des bords de l'Yerres, c'est d'inviter celles et ceux qui le souhaitent mais au premier rang duquel évidemment l'inspectrice des Sites mais ça c'est par nature encore que on n'était pas obligé de l'inviter, on l'a invité parce qu'elle participe de la réflexion, les associations de sauvegarde de la vallée de l'Yerres, le Conseil de développement du Val d'Yerres Val de Seine, le CAUE qui était là et la

ReNArd et les architectes des Bâtiments de France étaient présents. Donc on arrive à mettre sur ce sujet pas mal de monde, différentes parties prenantes qui ont différentes temporalités autour de la table pour avancer sur ce sujet qu'on traite de manière très précise.

**Monsieur PUJALS** : La 47 qui concerne les tickets loisirs pour accès aux bases de loisirs de la Région Ile-de-France. Il est indiqué 37 tickets Loisirs, le nombre de tickets loisirs est limité ou c'est parce que la Ville a demandé uniquement 37 tickets loisirs?

**Monsieur le Maire** : Non, je pense que c'est une question de temporalité, ils ont été demandés pour un moment précis c'était pour les vacances de février. C'était précisément par rapport à un besoin particulier.

**Monsieur PUJALS** : Pour les vacances de février? D'accord, parce que je trouvais le nombre très faible. Et la 48 concernant le Conseil départemental de l'Essonne, une subvention de 6 000 euros pour des projets culturels. Lesquels précisément sont financés?

**Monsieur le Maire** : Vous aurez une autre décision lors du prochain Conseil municipal car cette demande de subvention va pouvoir être augmentée à hauteur de 10 000 euros. C'est un projet porté notamment par la DRAC Ile-de-France, le Conseil départemental et d'autres partenaires sur les bords de l'Yerres justement pour valoriser les bords de l'Yerres et on le fera aux alentours du 15 juillet de cette année et donc vous aurez tout un parcours avec des artistes qui seront présents sur les bords de l'Yerres, tout ça pour valoriser notre patrimoine sous la forme culturelle. C'est pour une opération bien particulière. Ce n'est pas plusieurs opérations, c'est une opération.
Ecoutez , s'il n'y a pas d'autre question, je vous propose de lever la séance et je vous remercie pour cette soirée. Merci beaucoup.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 heures.

Damien ALLOUCH
Maire d'Epinay-sous-Sénart
Conseiller Départemental
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Emmanuel GAUVRY
Conseiller Municipal
Secrétaire de séance